



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 février 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente) **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

➡ COURRIERS RECUS

- MR Gonnet Président de **Frontonas** : courrier recommandé transmis à la commission de discipline.
- **Courrier du président FC 2 FONTAINES** concernant la rencontre séniors contre l'AS ST JEAN VILLEURBANNE. Lu et noté

➡ AUDITIONS

- Mr URBINATI Président de **Chaponnay Marennes** reçu le 5/02 : une explication est donnée sur le rôle du délégué surprise.
- **O. VAULX** : le Président Mr FARTAS, l'éducateur U17 Mr MOHAMMEDA et le directeur technique. USEL : le dirigeant de la rencontre Mr BOURLIOUX et l'arbitre officiel de la rencontre U17 du 27 janvier Mme Kenza SEBAA. Lecture est faite du rapport du délégué surprise. Le Président Mr Fartas ainsi que son éducateur Mr Mohammeda ont présenté leurs excuses à Mme l'arbitre et regrettent l'attitude de certains joueurs de son équipe. Le rapport du délégué surprise est transmis à la commission de discipline.

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre CHAZAY / RILLIEUX U15** : Les chasubles sont obligatoires pour les remplaçants. Il est rappelé que seules les personnes inscrites sur la feuille de match peuvent s'asseoir sur le banc des remplaçants durant une rencontre.
- **Rencontre US VENISSIEUX / BRON GRAND LYON U17** : il est rappelé à l'équipe de Bron qu'une seule personne peut se lever durant la rencontre pour donner les consignes. (feuille de route). Protocole fin de match respecté.
- **Rencontre ASVEL / BEAUJOLAIS FOOT Séniors** : les délégués de terrain doivent rester sur toute la rencontre et le protocole de fin de match est obligatoire.
- **Rencontre MINGUETTES VENISSIEUX / FC LYON U15** : il est rappelé à l'équipe de Vénissieux que le port des chasubles pour les remplaçants est obligatoire. Rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit.

➡ COURRIERS ARBITRES

- Mr Serge RAVOT concernant rencontre les Buers de Villeurbanne contre Maccabi séniors. Courrier lu et noté.
- Mr AGHBALOU arbitre de la rencontre US VENISSIEUX / RIVE DROITE Séniors. Courrier lu et noté.

➡ CHASUBLES PREVENTION

Les Clubs suivants qui ont commandé des chasubles peuvent les récupérer les lundis de 16 h 30 à 19 h 30 auprès de la Commission PSEM :

O. RILLIEUX / FC LYON / PROPIERES / ASC MAYOTTE / FRANCHEVILLE / USF TARARE / FC VILLEFRANCHE / US FORMANS